



F.S.U.

La « crise » :

En ce début d'année 2012, un nouveau traité européen est annoncé afin d'imposer l'austérité partout et pour tous, dans la durée, sans d'ailleurs que les marchés en soient « rassurés ». Ce sont les populations qui vont donc continuer de payer au prix fort les effets d'une crise économique et sociale dont elles ne sont pas responsables. Les politiques d'austérité avec leur cortège de coupes budgétaires, de diminutions de salaires et de retraites, de suppressions d'emplois, de destruction des Services Publics annihilent toute possibilité de croissance et vont entraîner une récession généralisée... Les États se refusent toujours à trouver de nouvelles recettes par une réelle redistribution des richesses produites et à prendre des mesures pour en finir avec les spéculations sur leur dette.

Comprendre

**pour
mieux**

Combattre

Cette situation interpelle tous les citoyens d'autant que le débat démocratique est largement confisqué au profit d'une information tronquée, voire falsifiée pour rendre légitime dumping social et régressions majeures. Et si la dette publique dont les intérêts ont enflé ces dernières années était l'arbre qui cache la forêt de la véritable crise du « tout-marché » ? Et si on donnait à tous les outils pour comprendre ce qui se joue réellement ?

C'est ce que souhaite la FSU en s'investissant dans le cadre syndical interprofessionnel, en s'engageant dans le débat sur un audit citoyen pour la dette publique à l'initiative d'ATTAC : permettre à tous les hommes, à toutes les femmes, aux salariés et aux chômeurs, aux jeunes et aux retraités, de peser collectivement pour d'autres choix permettant une sortie de crise juste, solidaire et durable.

Une crise peut en cacher une autre!

Depuis le début de 2010, un véritable matraquage politique veut nous convaincre que « la Crise » est celle de la dette publique. Le coupable serait cet Etat dépensier qui nous ferait vivre « au-dessus de nos moyens ». La tentation du « laxisme budgétaire » guetterait particulièrement les peuples d'Europe du Sud. Pour protéger les peuples d'eux-mêmes et pour sauver l'euro, il faudrait donc enfin de la discipline (budgétaire) et surtout de la réduction de dépenses publiques!

En attendant la fameuse Règle d'or pour nous ramener définitivement à la Vertu, le salut se trouverait dans l'Austérité, nouvelle morale publique invoquée à chaque fois qu'une mesure privatise, démantèle la protection sociale et la négociation collective, réduit les salaires et les retraites.

Si les peuples en Europe s'avèrent comme aujourd'hui rétifs à cette austérité généralisée et annoncée pour durer des années, il faudrait se passer de leur avis, priver les Etats concernés de leur souveraineté nationale et imposer la discipline budgétaire par un système européen de surveillance et de sanctions automatiques!

Il s'agit en réalité de faire l'impasse sur la crise systémique qui affecte le modèle néolibéral du capitalisme et sur les raisons profondes de la crise de l'Europe. L'argument de la dette publique vise à délégitimer toute revendication sociale. Par ce jeu de passe-passe, toutes les attaques contre le compromis social de l'après-guerre deviennent possibles, même ce qui était impensable il y a quelques mois.

Si la crise de la dette publique se présente de façon spécifique et aggravée dans la zone euro, c'est parce que les Etats qui ont émis ces emprunts sont placés dans une position particulière : en cas de difficultés, leur Banque centrale n'a plus la possibilité de créer de la monnaie pour acheter les titres émis par leur Trésor public. C'est la BCE qui émet les euros et le Traité de Lisbonne lui interdit d'acheter directement la dette des Etats. En conséquence, les marchés peuvent douter des garanties que représentent ces titres.

La dette publique, un fardeau pour les générations futures ?

L'État emprunte et c'est normal, parce qu'il n'y a aucune raison pour que ses dépenses d'investissement qui doivent être amorties sur plusieurs années soient couvertes par les recettes courantes de l'année où cet investissement est réalisé. C'est le premier point faible de l'argument selon lequel lorsque l'État s'endette, c'est un fardeau pour les générations futures. Au contraire celles-ci seront les bénéficiaires des investissements dans le domaine de l'infrastructure, de l'éducation, de la recherche, de la santé.

Cette dette publique est donc pleinement légitime. Elle l'est beaucoup moins quand elle sert à financer un trou dans les finances publiques créé par des cadeaux fiscaux ou par des dépenses discutables.

On dit que la dette publique de la France est de 85 % du PIB (fin 2011) : il s'agit d'une mesure brute qui ne tient pas compte de l'actif détenu par les Administrations Publiques (APU). Celles-ci détiennent des actifs financiers (environ 47 points de PIB) et des actifs physiques (écoles, hôpitaux, routes,...) évalués à 72 % du PIB en 2009. Au total, les APU possèdent donc plus d'actifs que de dettes (près de 20 points de PIB). L'État ne dépose donc pas dans chaque berceau de nouveau-né une dette de 30 000 €, mais un actif net de 6 700€. La légende du fardeau supposerait d'ailleurs que les nouveaux nés payent leur « facture » publique de leur vivant et laissent une dette nulle à leur mort. Or si la dette publique varie dans le temps, elle a une durée de vie infinie et se transmet de génération en génération. Immortel, l'État peut avoir une dette en permanence ; il n'a pas à la rembourser, mais seulement à garantir qu'il pourra en servir les intérêts.

Ainsi, en 2012, l'État devrait emprunter 182 Mds €, dont 81 Mds correspondent au financement du déficit budgétaire. Le reste des emprunts est destiné à rembourser des dettes qui arrivent à échéance.

La dette publique est-elle un problème ?

Quand le taux d'intérêt auquel emprunte l'État est plus élevé que le taux de croissance, il y a un effet « boule de neige » : la dette publique s'accroît indépendamment de l'existence d'un déficit public car le coût de la dette est supérieur à la croissance des recettes fiscales liée à celle du PIB : elle coûte plus qu'elle ne rapporte. Entre 1981 et 2003, plus de la moitié de l'accroissement du ratio dette/PIB est dû à l'effet boule de neige. C'est à nouveau le cas : les taux d'intérêt auquel l'État emprunte s'accroissent du fait de la spéculation liée à la menace de perdre le Triple A alors que le taux de croissance diminue du fait de l'austérité. Les États en difficultés doivent emprunter au dessus de 6 ou 7 % avec une croissance proche de zéro. C'est suicidaire comme dans le cas de la Grèce où le PIB baisse de 5 % du fait de l'austérité imposée alors que l'« aide européenne » consiste en prêts à 5 % !

Jusqu'à l'été dernier, la France empruntait à un taux faible (2,5 % sur 10 ans), voisin de celui de l'Allemagne, mais les taux sont ensuite remontés d'un point. Les déficits s'étant creusés avec la crise et l'austérité, la charge de la dette devient de plus en plus lourde.

En 2012, elle devrait coûter près de 49 Mds €, second poste budgétaire après celui de l'Éducation nationale.

La dette publique opère une redistribution à l'envers : schématiquement, les contribuables qui bénéficient des baisses d'impôts utilisent cet argent pour prêter à l'État avec un intérêt.

Les intérêts ne sont pas supportés par les générations futures, mais par les contribuables d'aujourd'hui.

D'où vient la dette ?

De dépenses publiques excessives, de fonctionnaires trop nombreux comme le prétendent depuis longtemps nos libéraux ?

La dette publique est en partie héritée de la crise : l'État a décidé de renflouer les banques, puis de mettre en œuvre des mesures de soutien aux entreprises, dans une période où le ralentissement de l'activité pesait sur les recettes (impôt sur les sociétés, TVA, cotisations sociales...), en 2009, les recettes fiscales ont chuté de 37 milliards d'euros par rapport à 2008. Mais le rapport de la Cour des Comptes (juin 2011) estime que « la crise explique au plus 38 % du déficit, qui est surtout structurel et résulte largement de mesures discrétionnaires », ce qui désigne les cadeaux fiscaux faits aux plus riches et aux plus grandes entreprises depuis dix ans. Le rapport Carrez (juin 2010) reconnaît que sans ceux-ci la France aurait connu un excédent budgétaire de 2006 à 2008, et le déficit aurait été de 3,3 % du PIB en 2009 au lieu de 7,5 %, la perte de recettes fiscales étant évaluée plus de 5 points de PIB.

Le rapport Champsaur-Cotis (avril 2010) va dans le même sens : en l'absence de baisses de prélèvements, la dette publique serait environ de 20 points de PIB plus faible qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Les baisses d'impôts ont d'abord profité aux plus grandes entreprises. Selon le Conseil des prélèvements obligatoires, alors que le taux théorique de l'impôt sur les sociétés est de 33 % (du bénéfice imposable), le taux d'imposition moyenne des entreprises du CAC 40 est de 8 %, celui des PME de 22 % et celui des très petites entreprises est de 28 %.

Les ménages les plus aisés en ont également bénéficié : faible imposition des revenus du capital, allègement de l'impôt sur le revenu et de l'ISF, quasi suppression des droits de succession, niches fiscales diverses...

La part de l'héritage dans le revenu disponible des ménages est aujourd'hui revenue à 20 %, soit son niveau du début du XXe siècle. L'État social recule, les rentiers reviennent.



Une stratégie du choc

Le projet néolibéral est celui d'une société inégalitaire et qui ouvre les services publics, la protection sociale aux intérêts privés. Plutôt que de s'attaquer frontalement aux dépenses publiques, opération politiquement risquée, les libéraux ont commencé par assécher les ressources publiques, et ont argué du déficit public qui mécaniquement se creusait pour proclamer la nécessité de réduire les dépenses publiques.

La stratégie actuelle n'est pas nouvelle, mais la crise est l'opportunité de passer à la dimension supérieure, en profitant de l'effroi dans lequel sont plongés les peuples devant la perspective de l'abîme pour faire passer en force leur projet.

Cette servitude résulte de décisions politiques prises dès les années 1970. En France, depuis 1973, la Banque centrale ne peut plus financer directement l'Etat de façon discrétionnaire ni par achats directs de titres publics, ni par avances au Trésor. Cette règle a été sanctifiée dans le Traité de Maastricht (1992).

Dans les années 80, avec la libéralisation financière un vaste marché international des titres publics a été mis en place. Aujourd'hui, 70 % de la dette publique française est détenue par des non résidents, la moitié hors de la zone euro. Sur les marchés de capitaux, où la spéculation génère une incertitude radicale, la dette publique jouait le rôle d'un point fixe, apportant un minimum de garanties. L'entrée de la dette publique dans le jeu spéculatif depuis le printemps 2010 en Europe est un fait nouveau qui déboussole les marchés et inquiète Américains, Britanniques et Japonais qui, en permettant à leur Banque centrale de financer une partie de leurs emprunts par la création monétaire, ont pris la précaution de ne pas mettre entièrement leur dette publique entre les mains des marchés.

Cela explique que le Royaume-Uni qui a un déficit public plus important et une croissance plus faible que l'Italie n'est pas en première ligne des attaques spéculatives. Le Japon dont la dette publique s'élève à 220 % du PIB et les États-Unis à 100 % empruntent à moins de 2 % alors que l'Espagne, avec une dette publique égale à 60 % de son PIB, emprunte à plus de 6 %. Par contre dans zone euro, un mécanisme pervers s'est mis en place : aujourd'hui, la BCE accorde des prêts à 1 % aux banques, celles-ci acquièrent des titres publics dont la rémunération, liée au risque, peut s'envoler à des niveaux très rémunérateurs (7 % pour les titres italiens aujourd'hui).

Une contagion inhérente aux marchés financiers.

Sur ces marchés, où on échange des actifs financiers (actions, obligations, ...) le problème de chaque investisseur n'est pas de savoir si le prix d'un actif correspond à sa valeur réelle, mais de sentir la tendance du marché. Les prophéties sont auto-réalisatrices : il suffit que les acteurs du marché croient que la valeur des obligations du Trésor italien va baisser pour qu'ils en vendent massivement, réalisant ainsi leur croyance initiale.

Dans cet océan d'incertitudes, le besoin de repères collectifs pour orienter les comportements est assuré par les agences de notation. Celles-ci délivrent des oracles (triple A,...) dont la qualité n'est pas fondée sur des analyses rigoureuses, mais sur leur capacité à être crus et repris par les marchés.

Les comportements spéculatifs sont alimentés par des peurs multiples qui peuvent être contradictoires. Les agences sont capables de recommander une austérité plus forte, par exemple à la France menacée de perdre son Triple A, et en même temps s'inquiètent de cette recommandation en raison de son impact sur la croissance, de l'aggravation des déficits publics et de la fragilisation des banques ! Rassurer les marchés financiers » est un besoin et un objectif inaccessible : la contagion des peurs est propre à la déréglementation financière. Et c'est au nom de calculs spéculatifs de court terme que sont prises des décisions macroéconomiques qui ont une portée à long terme comme celle de promettre l'austérité pour 10 ans aux Grecs ou de sacrifier les dépenses d'avenir (éducation, santé,...)

Des plans de sauvetage « historiques », vraiment?

Depuis le printemps 2010, les plans européens de « sauvetage » sont fondés sur une illusion : la spéculation va être cassée par des demi-mesures prises à reculons qui vont « convaincre » les marchés. Chaque plan est présenté comme le moyen définitif d'enrayer la crise, alors qu'il n'en annonce que la prochaine étape.

Plus la spéculation se déplace des petits pays vers les grands, plus la peur s'accroît. Après la Grèce, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne, voici l'Italie et la France; même l'Allemagne est dans la ligne de mire, comme le montre l'échec de sa tentative de placer un emprunt de 6 milliards d'euros fin novembre. Elle a du faire ce qu'elle interdit aux autres ; faire racheter par sa Banque Centrale la moitié de cet emprunt.

Standart and Poors a fait le constat de cet échec en menaçant début décembre de dégrader tous les Triple A !

Pour la FSU, cet échec est lié à quatre dénis : déni de l'impact de l'austérité, déni des mesures d'urgence nécessaires, déni du problème de l'euro, déni de la crise bancaire et du capitalisme financiarisé.

1 . Déni de l'effet mortifère de l'austérité

La généralisation des plans d'austérité mène tout droit à une récession qui va aggraver les déficits et justifier...de nouveaux plans d'austérité. Constatant ces difficultés croissantes, les acteurs des marchés financiers anticipent un défaut de paiement et cèdent leurs titres publics. La valeur de ceux-ci diminue et leur rendement augmente pour atteindre par étapes des taux astronomiques. Contraint de s'aligner sur ces taux pour lancer de nouveaux emprunts, l'Etat concerné ne peut plus se financer sur le marché. Il est alors contraint d'appeler à l'aide.

Cette mécanique infernale est supportée par les peuples car la politique de réduction des dépenses publiques et des « réformes structurelles (libéralisation du marché du travail) frappent les salariés et retraités, tandis que l'intérêt des privilégiés est sauvegardé (le cas grec est éclairant) et que celui des banques est bien protégé.

Pour la FSU, il faut donc en finir avec les plans d'austérité et créer une dynamique de relance économique respectueuse de l'environnement, créatrice d'emplois utiles correctement rémunéré et sur l'investissement public permettant de répondre aux besoins sociaux

Une réforme fiscale de grande ampleur est indispensable et urgente, redonnant une place centrale à un impôt sur le revenu fortement progressif, accompagnée de la suppression des niches fiscales et exonérations de cotisations inefficaces et injustes socialement, des exonérations d'impôt sur les successions, de la taxation des stock-options ...

2. Déni des mesures d'urgence nécessaires

Les accords du 27 octobre et du 9 décembre font l'impasse complète sur ces mesures. Le FESF qui est présenté comme une solution pour financer les Etats en difficultés n'en a pas les moyens, et il est lui-même en difficulté car empruntant lui aussi sur les marchés ; il est menacé de perdre son Triple A et d'emprunter à un coût plus élevé.

En raison de leur politique fiscale, les états ont eu massivement recours à l'emprunt privé dont les taux d'intérêt ont fluctué toujours plus à la hausse tout en menant des politiques défavorables à l'emploi. En raison de ces politiques, la FSU estime que la question de la restructuration des dettes doit être posée pour tous les pays concernés.

En France aussi, si après évaluation et analyse notamment dans le cadre de l'audit, une partie de la dette apparaissait illégitime une demande de l'annulation de cette dette pourrait être débattue en envisageant l'ensemble des conséquences à court et moyen terme.

S'attaquer à la spéculation sur la dette publique en Europe impliquerait deux types de mesures : autoriser la BCE à acheter directement la dette publique et casser les mécanismes spéculatifs par une panoplie de mesures : interdiction des produits dérivés spéculatifs (notamment des CDS sur les titres publics), contrôle des mouvements de capitaux, taxe) sur les transactions financières, interdiction des paradis fiscaux.

L'Union Européenne doit pouvoir mutualiser une partie des dettes souveraines des États membres et imposer un rapport de force face aux marchés. Il faut aussi donner les moyens au parlement européen de doter l'Europe d'un véritable budget, appuyé notamment sur une taxation commune des transactions financières.

3. L'euro en crise?

Avec le traité de Maastricht, il y a eu le pari de faire une monnaie unique avec des économies en concurrence qui ont inévitablement divergé, et surtout avec des Etats dont les systèmes fiscaux et sociaux ont été mis en compétition, sans moyens propres européens pour assurer la cohésion de l'ensemble.

Les dirigeants européens s'entêtent dans l'obsession de la discipline budgétaire de chaque Etat. Le projet de réforme du Traité européen, approuvé le 9 décembre, illustre cette impasse. Le « saut fédéral » préconisé par Sarkozy- Merkel consiste à déployer un dispositif de prévention, de contrôle, de sanctions automatiques surveillées par les juges de la Cour de Justice, et finalement de mise sous tutelle des États jugés « laxistes » car ne satisfaisant pas aux critères de la rigueur budgétaire.

Ce projet devrait « suppléer » au manque de « gouvernance » politique et de coordination des politiques budgétaires dans la zone euro. Mais ce n'est pas parce que les déficits publics convergeraient vers zéro que les politiques budgétaires convergeraient pour autant.

La « règle d'or » est d'abord une posture idéologique. Et on ne peut imposer aux pays quelque soit leur situation économique et sociale le même équilibre budgétaire ! L'expérience des quinze dernières années a montré que cela ne serait jamais effectif.

Si on devait équilibrer les comptes publics, ce devrait être au niveau de la zone et pas Etat par Etat. Il y a en réalité négation du projet européen.

Dans ce projet de Traité, il ne s'agit pas de développer des mécanismes de coopération et de solidarité mais de sauvegarder le principe de base de la construction européenne depuis les années 90 : la concurrence libre et non faussée, de tous contre tous.

Pour la FSU, il y aurait besoin de créer des ressources fiscales pour alimenter un budget européen conséquent, capable d'organiser des transferts entre pays, des prêts auprès de la BCE ou d'une banque publique créée à cet effet, pour financer des projets européens, l'harmonisation fiscale et sociale vers le haut : ce sont des pistes qui sont exclues par l'accord du 9 décembre.

La FSU remet en cause des traités européens qui gravent dans le marbre la politique économique et dessaisissent les peuples de leurs droits démocratiques (indépendance de la BCE, Pacte de stabilité et de croissance, règle d'or etc...).

4. La crise bancaire : le retour

La BCE sous l'influence du gouvernement allemand refuse d'être le prêteur en dernier ressort des États. Tout juste consent-elle à acheter en catimini des titres publics sur le marché secondaire pour limiter l'implosion.

Par contre la BCE est très active comme prêteur en dernier ressort des banques. Car la crise bancaire est de retour. Comme en 2008, les banques se suspectant d'être fragilisées par les actifs toxiques ou les titres publics qu'elles tiennent, ainsi que par l'impact de l'austérité, rechignent à se prêter de l'argent sur le marché interbancaire. La BCE a donc assoupli ses règles de prêt aux banques et vient de prêter près de 500 milliards à 1 % aux banques européennes afin qu'elles fassent des prêts à l'économie et pour les inciter à acheter de la dette souveraine (qui rapporte 7 % d'intérêts actuellement pour l'Italie). Pourtant les banques restent prudentes et préfèrent redéposer cet argent auprès de la BCE.

Ces banques vont également se voir imposer des ratios prudentiels (engagements/capitaux propres) plus sévères, et faute de pouvoir émettre des actions sur les marchés, elles réduisent leurs engagements, c'est-à-dire leur activité de crédit, et commencent à supprimer des emplois. L'activité économique est donc placée sous une double menace : de l'austérité et du rationnement du crédit bancaire.

Pour la FSU, il faut avancer des réponses concernant le système bancaire comme le contrôle citoyen du système bancaire (particulièrement des banques qui ont bénéficié de l'aide de l'État), la séparation des activités bancaires de dépôts et d'investissement, la création d'un pôle bancaire public permettant notamment aux collectivités territoriales de trouver les capacités d'investissement nécessaires.

L a démocratie à la trappe

En Italie et en Grèce, les gouvernements ont été démissionnés sous la pression des marchés et de Merkel-Sarkozy : à leur tête aujourd'hui des « techniciens » amis des banques. Visant à installer une austérité permanente, à préserver le modèle social néo-libéral, le projet de Traité, concocté entre deux chefs d'État, tourne le dos à la démocratie : souveraineté nationale sur les budgets limitée au profit de règles automatiques, projet de mettre des pays sous tutelle ; le tout doit être décidé en quelques semaines, sans consultation des peuples, laquelle, comme le montre l'épisode du référendum grec, est perçue comme une menace.

Pour la FSU, il est urgent de construire une Europe plus juste et plus solidaire. Pour cela, il faut un vaste débat démocratique dans toute l'Europe



Face à l'offensive libérale qui n'hésite pas à s'appuyer sur les courants xénophobes, les peuples manifestent leur indignation et leur révolte, notamment dans les pays pour les plus touchés.

C'est un point d'appui pour construire des convergences à l'échelle européenne. Avec le mouvement syndical français et européen, avec les mouvements sociaux, la FSU est prête à s'y engager ...